

Règlement de l'Espace Public Numérique – 2018-2019

Dans le cadre de sa labellisation et de son appartenance au réseau des Espaces Publics Numériques, et dans le respect de la Charte des EPN, Interface3.Namur propose au grand public :

- **6h d'accès libre gratuit par semaine**
- **Des modules de formation informatique**

Horaire de l'accès libre :

► **Accès libre** aux ordinateurs et Internet :

Le **mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h**

► Pour obtenir **une aide** et **un support** concernant **l'utilisation** de **l'ordinateur** et des appareils mobiles (**tablettes, smartphones...**) :

Le **mercredi de 13h à 14h30** – uniquement sur **RDV** au 081/63 34 90

Un-e animateur-trice sera disponible pour répondre aux questions pratiques **dans un temps limité à 15 minutes par personne** à l'heure du RDV qui aura été fixé au préalable.

Horaires et dates des ateliers :

En une ou plusieurs demi-journée(s) : de 9h à 12h ou de 13h à 16h – modules de formation proposés en fonction du nombre de participants pré-inscrits. **L'inscription par téléphone** est nécessaire.

Vous pouvez consulter le programme ainsi que les dates des prochaines formations sur notre site internet (www.interface3namur.be/nos-formations/pour-tous). Pour ne rater aucune nouvelle, inscrivez-vous à notre newsletter !

Les modules de formation sont payants. Le paiement se fait au début du premier jour de formation.

Fonctionnement :

- L'EPN est accessible à tous et chacun bénéficie de l'accès aux ordinateurs et à Internet **gratuitement et librement** durant les heures indiquées.
- Le mercredi, possibilité d'obtenir une **aide entre 13h et 14h30** en ayant pris **RDV** au préalable. **Il ne s'agit pas de cours particuliers ou de formation personnalisée et ce malgré la présence de l'animateur-trice.** L'animateur-trice sera soit un bénévole soit un membre de l'équipe.
- Si toutefois lors de l'utilisation des machines vous constatez un souci d'ordre technique, n'hésitez pas à en faire part à un membre de l'équipe.
- Le nombre de place est limité à **8 personnes simultanément**

Obligation des participants :

- Ne pas faire d'activité qui irait à l'encontre d'Interface3.Namur en matière d'éthique.
- Aucun matériel ne pourra être emporté. Tout vol sera poursuivi.
- Ne pas déplacer les appareils ni le mobilier des salles informatiques.
- S'assurer que l'ordinateur est bien déconnecté avant de quitter le local.
- Veiller à bien utiliser les poubelles (respect du tri des déchets)
- Respecter les dispositions légales en matière de propriété intellectuelle, de respect de la vie privée, de contrats de licence d'utilisation de logiciel...
- Utiliser les ressources réseaux dans le cadre du respect des règles élémentaires de morale et conformément aux directives établies.
- Ne pas s'adonner à une quelconque forme d'attaque informatique à partir ou à destination du réseau de la formation.
- Ne pas charger/télécharger des enregistrements musicaux ni des programmes d'échanges.
- Ne pas manger et/ou boire dans la salle.
- Pour les fumeurs, une zone est accessible au fond du parking à l'arrière du bâtiment. Ne pas fumer hors de cet espace.
- Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Ne pas visionner des sites Internet, photos, vidéos à caractère pornographique, xénophobe, sexiste et/ou toute autre information préjudiciable à autrui.

L'EPN n'est pas à assimiler à un cybercafé. Cet espace est mis à disposition pour permettre :

- La pratique informatique**
- L'accès à Internet gratuitement**
- La recherche d'emploi**